

2EME TRAIL DES SARRASINS



**Vendredi 10 juin 2016
à Famars (59)**

Place des Déportés - Rue Roger Salengro

Dossards : retrait le vendredi 10 juin 2016 à partir de 18h.

Ravitaillement : à mi parcours sur le 13 km, à l'arrivée pour le 7 et le 13 km.

Vestiaires et douches : au stade de football de Famars.

Sécurité : assistance médicale et la Croix Rouge.

Récompense : un souvenir à chaque participant.

18h00 :

- Initiation marche nordique

19h00 :

- Marche nordique - 9 km

20h00 :

- Trail 7 km

20h15 :

- Trail 13 km

Animations musicales avec
l'Association **DIAPOS** d'Afrique

Renseignements :

- Contact : Sabine Chemin
- Téléphone : 06 28 32 82 50
- Email : trail-des-sarrasins@valathle.fr
- Site Internet : <http://www.valathle.fr>



Organisation :
US Valenciennes Athlétisme



INSCRIPTIONS

Courrier : bulletin à retourner avant le 8 juin 2016 au secrétariat de l'USVA.

Sur place : le jour de la course, avec une majoration de 2 €.

Internet : sur le site Le Sportif le 8 juin 2016 au plus tard (frais d'inscriptions en ligne pris en charge par l'USVA)

Prénom : _____ NOM : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse personnelle : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

N° licence : _____ Fédération : _____

Initiation marche nordique

Réservation de batons

Marche nordique 9 km - 3 € *

Trail 7 km - 6 € *

DOSSARD :
(réservé à l'organisation)

Trail 13 km - 7 € *

* Majoration de 2 € pour une inscription le jour de la course

L'inscription aux trails de 7 et 13 km est réservée aux coureurs nés en 2000 et avant

Montant de l'inscription

Espèces

Chèque à l'ordre de l'USVA

Bulletin à retourner avant le 8 juin 2016 à :

US Valenciennes Athlétisme Salle du Hainaut Rue des Glacis 59300 Valenciennes

- Copie de ma licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou un Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou de ma licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri, également valable le jour de la course.
- Copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une Fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Copie de ma licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, si je suis engagé par un établissement scolaire ou une association sportive scolaire.
- Certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Je soussigné(e), ainsi que mes ayant droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

SIGNATURE OBLIGATOIRE

du participant ou du représentant légal pour les mineurs

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Sauvegarde. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

AUTRES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR L'USVA

24 juin 2016 : Meeting du Souvenir (Stade Pierre Carous)

11 septembre 2016 : Foulées du Vignoble (Etang du Vignoble)

16 décembre 2016 : Boucles Nocturnes de Vauban (Complexe Sportif Vauban)